



## Délibération n°2025-72

Date de la convocation : 21 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	35
Nombre de conseillers votants :	41
- dont « pour » :	41
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

### Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre ses délégations du conseil communautaire

Le mardi 27 mai 2025 à 18h45

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de mai à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Cagnotte, salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

**Étaient présents :** Rachel DURQUETY, Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Christian DAMIANI, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Dominique DUPUY, Corine DE PASSOS, Bernard DUPONT, Estelle LEVI, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Thierry CALOONE, Roland DUCAMP, Didier SAKELLARIDES, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Jean-Luc SEMACOY, Liliane MARBOEUF, Christel ROLLO, Valérie BRETHOUS, Stéphane BELLANGER, Marie Josée SIBERCHICOT, Guy BAUBION BROYE, Alain DIOT, Sophie DISCAZAUX, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Marie-Françoise LABORDE, Annie LAGELOUZE,

**Était excusé :** Henri LALANNE

**Procurations :** Julien PEDELUCQ à Christian DAMIANI, Jean-François LATASTE à Dominique DUPUY, Lionnel BARGELES à Fabienne LABASTIE, Christian FORTASSIER à Didier MOUSTIE, François CLAUDE à Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Sandrine DARRICAU-DUFAU à Christel ROLLO,

**Absents :** Thierry LE PICHON, Régine TASTET, Bruno TRAVERT,

**Secrétaire de séance :** Robert BACHERE

VU l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée au Président par délibération n° 2020-65 du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020.

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil communautaire les décisions prises par le Président en vertu de cette délégation,

Il est rendu compte des décisions prises depuis le dernier conseil communautaire :

- **Décision 2025-30** Achat d'un véhicule utilitaire d'occasion pour les services de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- **Décision 2025-31** Signature de devis pour l'achat d'ordinateurs et d'accessoires informatiques
- **Décision 2025-32** Avenant n°3 au marché relatif à la réalisation de fouilles archéologiques préventives à l'Abbaye Saint-Jean de Sorde
- **Décision 2025-33** Mise à disposition de deux minibus à l'Association « JUMP »
- **Décision 2025-34** Plan de financement et demandes de subvention - FEADER - Déploiement d'une offre touristique écoresponsable en matière de mobilité douce - Office de tourisme de la Vallée du Kiwi
- **Décision 2025-35** Location de la Salle des fêtes de la Commune de Cauneille le 16 décembre 2025
- **Décision 2025-36** Convention d'occupation du domaine public – Sorde l'Abbaye
- **Décision 2025-37** Contrats dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et contrat de cession de droits d'auteurs pour la réalisation d'un reportage photographique
- **Décision 2025-38** Attribution des marchés dans le cadre de la consultation portant l'acquisition de mobilier intérieur et extérieur et fourniture et pose d'une structure de jeux – École élémentaire de Tilh



- **Décision 2025-39** Plan de financement et demandes de subvention pour l'accueil collectif de mineurs à Peyrehorade et travaux d'agrandissement de l'ALSH de Pouillon
- **Décision 2025-40** Signature de devis pour l'achat de commutateurs
- **Décision 2025-41** Signature du devis de la Société NOVALDI pour la mise à jour des sites web de la Vallée du Kiwi et de l'Abbaye de Sorde
- **Décision 2025-42** Plan de financement et demandes de subventions | construction de la marque territoriale « La Vallée du Kiwi »

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
Jean Marc LESCOUTE

